

théâtre de la CONCORDE

APPEL A PROJETS

« Ma citoyenneté, mes rêves et mes droits au Théâtre de la Concorde »,
relatif à la conduite d'activités auprès des Parisien.ne.s
pour connaître, s'emparer et rêver sa vie par ses droits en démocratie
Année 2025/2026

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 26 mai (23h59)

Contact : theatredelaconcorde@paris.fr

1. LE CONTEXTE

Le Théâtre de la Concorde, situé au 1, avenue Gabriel, dans le 8^{ème} arrondissement, est un lieu dédié à l'art et la démocratie ouvert en octobre 2024 par la Ville de Paris sous la direction de Elsa Boubilil.

Cet « autre théâtre » porte un projet particulier : prendre soin du citoyen et de la démocratie. La vocation du Théâtre de la Concorde est d'offrir aux Parisien.ne.s un espace de débat, de rêve, de réflexion, d'éducation populaire et de création pour décrypter un monde de plus en plus complexe et ainsi questionner notre vie démocratique.

Il se veut une porte ouverte sur la création, permettant l'expression libre, le débat, l'échange de savoirs et l'analyse d'un monde en constante évolution. C'est un lieu original pour rêver, interroger, poétiser le monde et se former. La programmation du théâtre est conçue en résonance avec ces objectifs :

Des spectacles pour réfléchir aux grands enjeux de société en s'ouvrant à de nouvelles perspectives artistiques.

Des « scènes ouvertes » pour s'informer et débattre des questions qui animent le débat démocratique : l'accès à l'information, l'intelligence artificielle, l'identité, le genre, le vivant, le travail, le soin...

Des ateliers pour se former à l'esprit critique, connaître ses droits, s'en emparer et les exprimer artistiquement.

Au Théâtre de la Concorde, sont privilégiées des formes nouvelles de spectacles, de débats et d'ateliers qui placent le citoyen au centre et le rendent actif. C'est un lieu d'expérimentation de soi, d'invention, pour s'emparer de tous les outils d'expression d'idées, de préoccupations, d'interrogations, de manière ludique.

Pensé comme un laboratoire d'idées, de pratiques et d'entraînement à la scène, le théâtre offre plusieurs espaces aux formats différents :

- Grande salle Joséphine Baker : 615 places
- Studio Pierre Cardin : 130 places
- Ciné-club : 48 places
- Salle d'atelier : 35 places

2. OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Dans un monde qui se complexifie - crise de la représentation, polarisation du débat public, accès à l'information bouleversé par les algorithmes et les avancées technologiques, enjeux de société cruciaux (crise climatique, situation géopolitique...) - le besoin se fait sentir de proposer un espace de réflexion, un laboratoire de créativité artistique et de dialogue apaisé. Il s'agit d'apporter à toutes et tous les outils pour prendre une place active en démocratie et s'y épanouir.

C'est pourquoi le présent appel à projets est lancé auprès des associations désireuses de proposer au public parisien, jeune et adulte, un projet permettant d'appréhender le monde dans lequel il vit, de mieux comprendre ses changements souvent brutaux et de prendre sa place en s'exprimant artistiquement par l'écriture, la danse, l'éloquence, le jeu sur scène, l'improvisation...

Les projets des associations pourront se tenir dans le théâtre dans leur totalité, ou avec une partie hors les murs, selon les besoins. Une attention particulière sera portée aux projets co-construits avec une structure partenaire, établissement scolaire, structure du champ social, par exemple.

Au-delà de cet accueil pour les ateliers, le Théâtre de la Concorde souhaite construire des collaborations dans la durée avec les associations partenaires qui seront incitées à prendre part au projet global du théâtre.

Le présent appel offre une possibilité de soutien par le Théâtre de la Concorde comprenant un apport financier au projet et la mise à disposition d'espace pour sa réalisation.

3. PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES DES PROJETS

Ces projets viseront à permettre au public de :

- **Connaître le fonctionnement de la vie démocratique** : découvrir les institutions, le vote, la délibération etc... ; permettre aux jeunes d'appréhender les enjeux démocratiques actuels comme les risques de l'autoritarisme...
- **Comprendre le monde en s'informant de manière libre et éclairée** : qu'est-ce que l'information, le journalisme ; comment décrypter les médias, la désinformation ?

- **Connaître et exercer ses droits sociaux/humains** : les droits de l'enfant, l'égalité fille-garçon, les droits culturels, la lutte contre les discriminations et l'inclusion.
- **Faire entendre sa voix** : apprendre à débattre et à maîtriser l'art oratoire, s'emparer de tous les outils d'expression d'idées comme l'écriture, le théâtre, la danse, le sport... pour trouver du pouvoir d'agir, individuellement et collectivement.
- **Prendre soin de soi et rêver d'un monde meilleur** ou idéal et exprimer ainsi ses espoirs par un processus créatif.

Ces projets doivent proposer une pédagogie participative, à travers des formes interactives avec le public, des mises en situation, des jeux de rôles etc...

Afin d'augmenter le potentiel créatif et collectif du théâtre et des ateliers qui y sont menés, nous favoriserons les projets désireux de synergies avec les différents intervenants du théâtre. Les associations peuvent imaginer leurs interventions de façon coordonnée et déposer une demande pour un projet collectif.

4. PUBLIC

Les projets doivent s'adresser aux Parisien.ne.s et en particulier :

- **Au jeune public.** Une attention particulière sera portée aux projets ayant déjà noué des partenariats avec des établissements scolaires.
- **Aux publics adultes** éloignés de la vie citoyenne et culturelle.
- **Aux habitants des quartiers en « Politique de la Ville ».**
- Aux personnes en **insertion ou réinsertion socioprofessionnelle.**

5. MODALITES D'INTERVENTION

Le théâtre ouvre ses portes du mardi au samedi de 14h à 22h.

Les ateliers prennent place dans le théâtre de la Concorde et hors les murs selon les besoins du projet. Pour cela, le théâtre met gratuitement à disposition trois salles, dont deux équipées d'un espace scénique :

- Le Ciné-club (48 places)
- Le studio Pierre Cardin (130 places)
- La salle d'atelier (35 places)

Le projet, décliné sous forme d'ateliers, pourra se tenir dans les salles mises à disposition entre 14h et 22h, du mardi au samedi, à compter du mardi 4 novembre 2025 et jusqu'à la fin du mois de juin 2026. Le calendrier d'occupation des espaces sera arrêté par le théâtre, après instruction des dossiers et en lien avec les associations retenues.

6. SOUTIEN FINANCIER DE LA VILLE DE PARIS

La subvention qui peut être accordée dans le cadre du présent appel à projet est exclusivement destinée au fonctionnement des projets retenus. En ce sens, cet appel à projet comporte une enveloppe de fonctionnement permettant aux associations de créer ou de développer un projet d'ateliers.

Le soutien apporté pourra, à titre d'exemple, prendre en compte les charges et frais divers de gestion nécessaires pour assurer les formations présentées au présent appel à projets et dont la liste détaillée (nature et finalité) sera présentée préalablement dans le dossier de candidature.

Le montant de la subvention sollicitée ne peut dépasser un montant raisonnable et cohérent au regard notamment du projet envisagé, du nombre de séances, et des ressources mobilisées.

7. CRITERES D'ELIGIBILITE

7-1 Pédagogiques :

- Thématiques développées en lien avec les propositions éditoriales du théâtre ;
- Co-construction avec un établissement scolaire ou une structure sociale ;
- Public ciblé ;
- Pédagogie avec des formes interactives et/ou des méthodes innovantes ;

7-2 Administratifs :

- Statut de l'association et liste à jour des membres du Conseil d'administration ;
- L'association doit être dotée d'un numéro de SIRET ;
- Documents comptables et budgétaires de l'association : bilans, comptes de résultats et leurs annexes des 2 années précédents ainsi que le procès-verbal de l'AG approuvant les comptes ;
- Rapport d'activité de l'année précédente ;
- Budget prévisionnel global de l'association ;
- Ancienneté d'existence de l'association de 1 an minimum ;
- L'association doit justifier de sa qualité d'employeur.
- Bilan du projet mené en 24/25 pour les associations partenaires qui candidateraient à nouveau (le formulaire de compte-rendu financier - Cerfa 15059*02 disponible en ligne).

8. MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le porteur de projet joint une note de présentation détaillée du projet comprenant les éléments suivants :

- Proposition détaillée du projet avec une présentation, des objectifs éducatifs, des besoins matériels, un déroulé des ateliers ;

- Calendrier du projet entre novembre 2025 et juin 2026 ;
- Présentation pédagogique d'une intervention en atelier : programme et méthodes envisagés, énumération des supports nécessaires... ;
- Données pratiques :
 - Le nombre et la fréquence d'ateliers ;
 - La durée des ateliers en heures ;
 - Le jour/créneau privilégié dans la semaine ;
 - Le nombre de bénéficiaires concerné-es par atelier ;
 - La salle souhaitée ;
- Profil des intervenants ;
- Budget détaillé du projet.

Un bilan écrit du projet doit être remis au théâtre à l'issue de sa réalisation, ainsi que le compte-rendu financier qui lui corresponde.

Les réponses doivent être déposées au plus tard le lundi 26 mai 2025 à 23h59 par voie dématérialisée sur le site : <https://parisasso.paris.fr/>.

Le théâtre instruira les dossiers de réponse à l'appel à projets d'ici la période estivale 2025. Le soutien sera apporté après délibération du Conseil de Paris du mois octobre suivant.

ANNEXE

COMMENT CANDIDATER SUR PARIS ASSO ?

1. Créer ou se connecter à son compte Paris Asso. Aussi bien les associations loi 1901 que les organismes quelle que soit leur forme juridique :

<https://www.paris.fr/pages/le-service-numerique-paris-subventions-24118#comment-accéder-a-paris-subventions>

2. Accéder à Paris subventions « déposer une demande »

Et j'utilise les services Paris Asso



3. La page s'ouvre :



Vous souhaitez :



Reprendre une demande en cours de rédaction
ou suivre vos demandes



Répondre à un appel à projets ou déposer une
demande pour un dispositif spécifique

4. Puis en bas de page, vous pourrez visualiser l'ensemble des appels à projet et déposer votre demande pour cet appel à projets

Un exemple :



Paris Sème 3 : soutien aux acteurs de la filière agricole durable de proximité

🕒 Termine le Lundi 22 avril 2024

Après deux premières éditions qui ont permis de soutenir 29 structures, la Ville de Paris lance une nouvelle édition de ce dispositif qui vise à renforcer la capacité d'investissement des acteurs de la filière agricole durable de (...)

[Je réponds](#)

[Plus d'infos](#)

5. Comment remplir le formulaire de demande

Avant de commencer, vérifiez les informations suivantes

Si vous voulez modifier ces informations, rendez-vous sur la page d'accueil de [Paris Asso](#)

Identité de l'association

Nom Statutaire : TEST DDATC- SDVA 2 TEST TEST FORMATION 2 _ test affichage

Sigle : HSF - test MAJ

Site Web : http://

Numéro SIRET : 12345677911345

Numéro RNA : W123789456

Adresse du siège : 4 RUE de LOBAU

Code Postal : 75004

Ville : PARIS

Reconnaissance d'utilité Publique : non

Autres caractéristiques

Nombre de bénévoles : 10

Nombre de salariés : 0 salarié

Nombre d'adhérents : 12

Documents

En respect du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles et par souci de confidentialité, vous ne pouvez pas accéder à la liste des dirigeants provenant du Répertoire National des Associations mais nous vous informons de la date de déclaration de la liste la plus récente mise à disposition des services de la Ville de Paris.

Si la personne qui envoie la demande de subvention n'a pas été déclarée comme dirigeant de l'association auprès du greffe des associations, un pouvoir devra être joint à la demande.

Modèle de pouvoir à fournir



Abandonner

Démarrer



Puis suivre, la procédure détaillée sur Paris.fr :

<https://www.paris.fr/pages/le-service-numerique-paris-subventions-24118#comment-remplir-votre-formulaire-de-demande-de-subvention>